

BEAUCAIRE-32

dim 21 Avril 2024
CHAMPIONNAT
RÉGIONAL



VTT
XC



Fédération sportive de

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

~1~

SOMMAIRE :

Le mot du Maire de Beaucaire	3
Mot du président départementale UFOLEP.....	4
Le mot du Président du club.....	5

REGLEMENT DE L'EPREUVE :

participation, dérogations.....	5
Catégories	6-7
Engagements.....	8
Distances et programme	9
Tenue , matériel.....	10
Plaques et dossards	11
Contrôle médical, sécurité	11
Accueil et déroulement des épreuves	11
Récompenses.....	13
Réclamations /Appel	13
Manifestation éco responsable.....	14
La charte du Fair-Play.....	15

SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Situation en Occitanie	16
organisation du site	17
circuits	18-19
Hébergements / Réservations	20-21

ANNEXE :

Fiche d'engagement à remplir obligatoirement.....	22
--	-----------

Le mot de la présidente Du comité Départemental 32

Le championnat régional de VTT a été confié à l'UFOLEP 32 avec le support technique et logistique du club de Beaucaire. Le Gers, département créé en 1790, fort de ses 192 000 habitants et ses 461 communes, terre d'accueil, de bien vivre et très touristique, est prête à recevoir les compétiteurs et leurs familles. Tout sera fait pour que cette compétition régionale soit une entière réussite et bienvenue dans le Gers.



Henriette MANUEL, présidente UFOLEP 32

Le mot du Maire

Devant le succès remporté lors des précédents championnats XC VTT qui se sont déroulés sur la Commune de Beaucaire, l'UFOLEP Occitanie a confié cette année encore l'organisation de ce championnat au club de Beaucaire affilié à l'UFOLEP 32 qui regroupent les activités sportives cyclistes avec le cyclo sport (cyclisme sur route) et le VTT.

Il se déroulera sur les terres de Beaucaire avec de nombreux chemins tracés sur les côteaux gersois à la sueur des licenciés et des bénévoles qui permettront de faire découvrir la Ténarèze, territoire du nord du Gers où il fait bon vivre réputé pour sa gastronomie fine, le charme de ses douces collines vallonnées parées de mille tournesols en été, sa faune et sa flore, la qualité et la diversité de son patrimoine architectural sans oublier l'hospitalité gasconne, la tranquillité, le savoir-vivre et l'authenticité.

Un grand merci au Présidents, Laurent Kurowski entourés d'une forte équipe de bénévoles motivés pour l'organisation de cette compétition phare du calendrier régional.

Je vous souhaite à tous un très bon championnat XC VTT.



Le Maire, Raymonde BARTHE

MOT DU PRESIDENT DU FEP BEUCAIRE

Le FEP Beaucaire a été créé en 1959, cette association aux multiples facettes anime notre village depuis. Pendant plusieurs décennies le basketball était la section phare jusque dans les années 2010, en parallèle la section canoë kayak fait son apparition en 1995 et permet de faire découvrir la Baïse à environ 4000 personnes chaque été. Le FEP Beaucaire, c'est aussi le comité des fêtes, le café associatif ouvert tous les samedis soir de l'année, la bibliothèque et depuis 2005 l'école de VTT qui accueille des pratiquants à partir de 8 ans avec une quinzaine d'animateurs diplômés. C'est en 2011 que la première XC VTT voit le jour sur notre commune et chaque année depuis. Pour la deuxième année, le FEP Beaucaire a été retenu pour organiser le championnat régional Occitanie, sur un site connu des vététistes locaux et ayant fait ses preuves pour faire la part belle au pilotage ludique. Bon nombre des 60 licenciés du club prendront le départ de cette épreuve et auront à cœur de bien figurer sur leur terrain de jeux favori.

Au nom de tous les bénévoles et membres du FEP Beaucaire je vous souhaite un très bon régional dans la convivialité, la sportivité et le fair play

Laurent KUROWSKI

Règlement du Championnat Régional VTT Occitanie UFOLEP

Le Championnat régional VTT cross-country UFOLEP se déroulera le 21 avril 2024 à Beaucaire dans le Gers (32).

L'Association FEP Beaucaire vous accueillera avec le soutien des Commissions Départementale et Régionale VTT.

Les règlements généraux UFOLEP VTT seront appliqués lors de cette organisation et contrôlés par la CTR VTT.

1 / CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

Le Championnat Régional VTT Occitanie est une épreuve type cross-country ouverte aux licenciés UFOLEP de la région Occitanie (code activités : VTT compétition) ;

Conditions d'engagements au championnat régional :

- o Avoir la licence UFOLEP VTT compétition homologuée depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative ;
- o Avoir une carte de compétiteur VTT UFOLEP de la saison en cours
- o Avoir participé :
 - o A un Championnat Départemental : les coureurs ayant participé à un championnat départemental de la région Occitanie seront en première ligne (1^{er} groupe) en fonction de leur classement au dit championnat départemental. En cas de non existence de cette compétition dans le département concerné, ou d'empêchement majeur les sportifs pourront participer à un Championnat identifié comme tel en début de saison dans les départements voisins d'Occitanie.

Ou

- o A deux courses UFOLEP VTT X-Country (XCO, challenge Lomagne...) entre le 1er septembre de l'année sportive en cours (début de la nouvelle saison en UFOLEP) et la date du régional, ces coureurs seront placés dans un deuxième groupe derrière la première ligne. Les courses seront celles d'Occitanie préférentiellement ; éventuellement départements limitrophes (dept 47, 15 ou 64 par exemple)

Dans tous les cas, des justificatifs (résultats des courses) devront être fournis. Ils sont à envoyer à ctrvtt.opm@ufolep.org et seront postés sur le site <https://www.ufolep-cyclisme.org/>. Ces résultats peuvent être envoyés dès maintenant et le cas échéant ils doivent être envoyés au maximum avec les engagements.

Si toutefois, les officiels constatent que des coureurs ne répondent pas à ces conditions, ces coureurs seront classés, mais ne pas seront titrés.

Les comités départementaux devront vérifier que cette disposition est bien appliquée.

Les courses VTT de la région Occitanie devront être mentionnées au calendrier régional disponible sur le site <https://cr.ufolep.org/occitanie/> (rubrique « vie sportive » => « CTR CTT »)

Les organisateurs et comités départementaux veilleront à transmettre leurs résultats à ctrvtt.opm@ufolep.org

Cette épreuve compte pour la sélection au NATIONAL VTT UFOLEP.

2 / DEROGATIONS

Des dérogations exceptionnelles seront accordées sur justificatif pour cause maladie, école, pompiers, service médical.

Les comités départementaux devront adresser des demandes de dérogations à la CTR VTT accompagnées des justificatifs nécessaires. La CTR VTT étudiera ces demandes et déterminera le caractère exceptionnel et donnera ou non son accord sur chaque demande de dérogation.

Les demandes devront être adressées au minimum 15 jours avant le championnat régional par mail à ctrvtt.opm@ufolep.org

3 /CATEGORIES

FEMININES

- Initiation moins de 10 ans (pas de titre)
- Jeunes 11 et 12 ans ;
- Jeunes 13 et 14 ans ;
- Jeunes 15 et 16 ans ;
- Adultes 17 à 29 ans ;
- Adultes 30 à 39 ans ;
- Adultes 40 à 49 ans ;
- Adultes 50 ans et plus

MASCULINS

- Initiation moins de 10 ans (pas de titre)
- Jeunes 11 et 12 ans ;
- Jeunes 13 et 14 ans ;
- Jeunes 15 et 16 ans ;
- Jeunes 17 à 19 ans ;
- Adultes 20 à 29 ans ;
- Adultes 30 à 39 ans inclus ;
- Adultes 40 à 49 ans inclus ;
- Adultes 50 ans à 59 inclus ;
- Adultes 60 et plus.

TANDEM: Hommes et/ou femmes chaque pilote devra être âgé(e) de 17 ans et plus; Mixte, Masculin ou Féminin.

Catégories 2024

Catégorie Jeunes	Saison :	2024
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2014	et le 31/12/2015
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2012	et le 31/12/2013
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2010	et le 31/12/2011
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2008	et le 31/12/2009
Catégories Adultes Masculines		
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2005	et le 31/12/2007
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1995	et le 31/12/2004
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1985	et le 31/12/1994
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1975	et le 31/12/1984
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1965	et le 31/12/1974
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1964	
Catégories Adultes Féminines		
Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2005	et le 31/12/2007
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1995	et le 31/12/2004
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1985	et le 31/12/1994
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1975	et le 31/12/1984
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1974	

4 / ENGAGEMENTS

Les droits d'inscriptions sont les suivants :

- Moins de 10 ans (initiation) : 3 €
- Jeunes de 11 à 16 ans : 7€
- Adultes de 17 ans et plus : 14 €
- Tandems 2 x 14€

Tous les engagés doivent obligatoirement être munis le jour de la compétition de leur licence et du carton de compétiteur VTT de l'année en cours.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT

Engagement en ligne sur le site ufolep cyclisme : <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

+

Envoi du formulaire d'engagement Excel à la CTR par mail accompagné des résultats des épreuves qualificatives

à ctrvtt.opm@ufolep.org avant le 14/04/2024

**ATTENTION ! AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES LA DATE DEFINIE.
LES ENGAGEMENTS PAR TELEPHONE OU SUR LA LIGNE DE DEPART SERONT
REFUSES**

5. DISTANCES ET PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A partir de 8h le dimanche 21 avril, retrait des dossards sur le site de Catreilles au point de départ. **Horaires de reconnaissance des circuits : à partir du samedi (14h) jusqu'au dimanche 10h**

Heure D'appel	Heure De Départ	Km Par tour	Dénivelé Positif Par tour	Nombre De tours A réaliser	TRANCHE D'AGE
9h50	10h00	1 km	20m	4	Jeunes 10 ans et moins Filles et garçons
10h20	10h30	2,8 km	25m	2	Jeunes 11-12 ans Filles et garçons
11h	11h15	5,5 km	50m	3	Jeunes 15-16 ans Filles et garçons
11h	11h17	5,5 km	50m	2	Jeunes 13-14 ans Filles et garçons
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes masculins 17-19 ans
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes masculins 50-59 ans
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes masculins 60 ans et plus
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Tandems 17 ans et plus
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes féminines 17-29 ans
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes féminines 30-39 ans
12h10	12h30	5,6 km	70m	4	Adultes féminines 40 ans et plus
14h	14h15	5,6 km	70m	5	Adultes masculins 20-29 ans
14h	14h15	5,6 km	70m	5	Adultes masculins 30-39 ans
14h10	14h20	5,6 km	70m	5	Adultes masculins 40-49 ans

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

En fonction des conditions climatiques, le circuit pourra être modifié par les organisateurs. En fonction du nombre de coureurs (ex : moins de 10 par catégorie), deux catégories d'une même vague de départ pourront être regroupées.

La remise des récompenses se fera sur place ou à la salle des fêtes de Beaucaire selon la météo à 16h30.

6 / TENUE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :

- Les vététistes refusant cette protection se verront interdire le départ ;
- Chacun devra le conserver correctement fixé durant l'épreuve ainsi qu'à l'entraînement ou pendant la reconnaissance du circuit.

Le port de la tenue du club est obligatoire pendant l'épreuve et sur le podium.

Le maillot de champion départemental est autorisé.

La hauteur maximale des socquettes se situe à mi-chemin entre la cheville et le genoux.

Tenue lors des cérémonies protocolaires :

Pour toute cérémonie protocolaire, la tenue cycliste est obligatoire. (les casquettes et lunettes de soleil sont interdites)

En cas de non-respect de cette règle, l'intéressé se verra refuser l'accès au podium

7 / MATERIEL

C'est un vélo tout terrain (VTT) : cycle muni d'un guidon plat ou demi-relevé avec une **largeur minimale de 65 cm** avec ses embouts saillants bouchés.

Seules sont autorisées les roues de 26 et 29 pouces maximum équipées de pneus de 1,75 pouces minimum.

Tout VTT en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- extrémités du guidon bouchées ;
- protection des parties saillantes ;
- extrémités de câble protégées.
- les embouts type « cornes de vache » sont interdits
- caméra interdite quel que soit le point d'ancrage (règlement National fiche 7 page 2)

Les VTT à assistance électrique (VAE) ne sont pas autorisés

Le directeur de course interdira le départ si le matériel n'est pas conforme ou si le VTT présente un danger pour « son pilote » ou pour les tiers.

Rappel : l'utilisation d'oreillette est interdite sur toutes les activités cyclistes UFOLEP

8 / PLAQUES ET DOSSARDS

Le port de la plaque frontale est obligatoire pour tous les participants, elle doit être fixée sur le guidon. Les dossards seront fixés au milieu du dos et chacun avec 4 épingles au-dessus des poches. (les épingles ne sont pas fournies)

9 / CONTRÔLES MEDICAUX

Fiche n° 13 contrôle médicaux page 4 du règlement national VTT.

Ils seront réalisés conformément à la législation en vigueur.

Il appartient à chaque compétiteur de s'assurer s'il est ou non soumis à l'issue de l'épreuve au contrôle médical.

10 / SECURITE

Toutes les mesures de sécurité visant à assurer le bon déroulement de la manifestation doivent être prises.

Signaleurs : prévoir des signaleurs en nombre suffisant conformément aux arrêtés autorisant l'épreuve.

Balisage : le fléchage et balisage doivent être évidents, protection des endroits dangereux.

L'ouverture et fermeture de l'épreuve sont recommandés

Mise en place de moyens de communication entre les signaleurs et la direction de course.

Assistance médicale (circulaire ministérielle de février 2015)

Circuits inférieurs à 12 km, 2 secouristes majeurs PSC1 en poste fixe + un véhicule de déplacement

11. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES

L'accueil des participants, des responsables et des accompagnateurs se fera sur le site de Catreille (commune Ayguetinte) à partir de 8 heures le dimanche 21 avril .

Les plaques de guidon et les transpondeurs seront à retirer par chaque participant contre la présentation de la licence et carton VTT compétiteur dûment complétés (photo obligatoire) et signés.

A chaque retrait il sera demandé au compétiteur d'émarger la feuille d'engagement.

La restitution des licences et cartons se fera à la fin des remises des récompenses contre la remise des plaques et des transpondeurs. Sauf en cas de réclamation.

En cas de non restitution des transpondeurs, une amende de 50€ sera appliquée.

La fin de reconnaissance du circuit pourra s'effectuer jusqu'à **10h, le Dimanche**

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves sous peine de disqualification.

Appel des concurrents et contrôle des VTT 15 minutes avant l'horaire de départ.

Tout engagé absent au moment de l'appel sera placé sur la dernière ligne.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est interdit de repasser la ligne à contre sens.

Encadrement des jeunes 10 ans et moins : **assuré par un encadrement du club de FEP Beaucaire**

12 / RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu sur place ou à la salle des fêtes de Beaucaire (en fonction de la météo) et sera suivie d'une collation

Les récompenses ne seront remises qu'aux compétiteurs présents lors de la remise.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Pour les trois premiers de chaque catégorie, il y aura une récompense :

- Au 1er : 1 maillot, 1 bouquet, 1 trophée
- Au 2nd : 1 trophée
- Au 3ème : 1 trophée

Un maillot de Champion Régional sera attribué au premier de chaque catégorie à partir des 11-12 ans.

Les maillots seront remis par les représentants de l'UFOLEP Région ou Département et les élus locaux.

13 / RECLAMATIONS / APPEL :

Tout vététiste estimant avoir subi un préjudice pendant l'épreuve, est en droit de déposer après l'arrivée, une réclamation auprès des officiels.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés. (En particulier pour les mineurs).

Une réclamation est **recevable** :

- Oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats auprès du directeur de course.
- Et / ou **par écrit en L.R.A.R** après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures. Elle doit comporter la signature du réclamant et être adressée au Responsable de la CTR VTT. Elle devra s'accompagner d'un versement de 100€.
- En cas de réclamation non justifiée, les plaignants pourront être contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier et ne récupéreront pas leur versement de 100€*

Commission de gestion des litiges :

Afin de gérer les réclamations, une commission de gestion des litiges est constituée et est composée des personnes suivantes :

- Le responsable de la CTR VTT ; RIVIERE Aimé
- Deux membres de la CTR présents sur le site ; Sylvain TARROUX Fabrice DECOUTY
- Un représentant de la commission départementale VTT du département organisateur ; Henriette MANUEL

Le directeur de course. Laurent KUROWSKI

14.MANIFESTATION ECO RESPONSABLE :

Les engagements des participants :

- Favoriser le co-voiturage pour venir participer au championnat régional ;
- Préserver le site en ne jetant pas de déchets et en utilisant les poubelles prévues à cet effet ;
- S'engager à respecter la charte du fair-play. ***Les engagements des organisateurs :***
- Diffuser les dossiers et résultats par internet pour éviter les envois papiers ;
- Favoriser les fournisseurs locaux afin de limiter les déplacements de marchandises ;
- Prévoir des zones de stationnement ;
- Accueillir et sensibiliser le public ;
- Faire les reconnaissances à vélo ou à pied ;
- **Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.**

15. LA CHARTE DU FAIR-PLAY :

« Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :

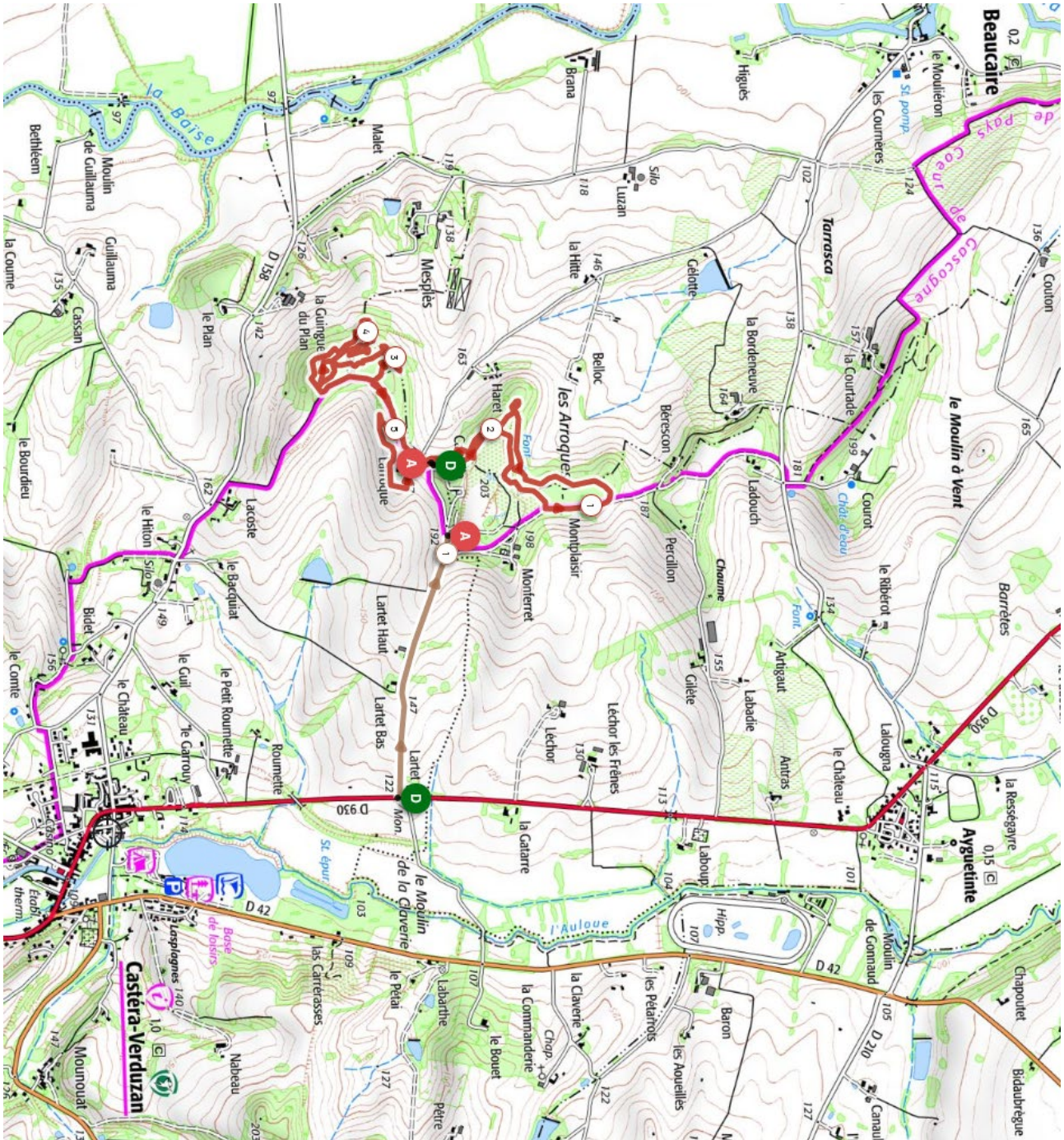
- Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête.
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- Respecter mes adversaires comme moi-même.
- Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
- Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits.
- Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
- Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif ».

Définition : le fair-play, norme non écrite, est la loi morale qui donne au sport son âme et fait de lui une expérience irremplaçable, d'une incontestable valeur formatrice pour la vie en société.

16. SITUATION GENERALE

L'accueil des participants et du public se déroule sur la commune de Castéra-Verduzan, à mi chemin entre Auch et Condom

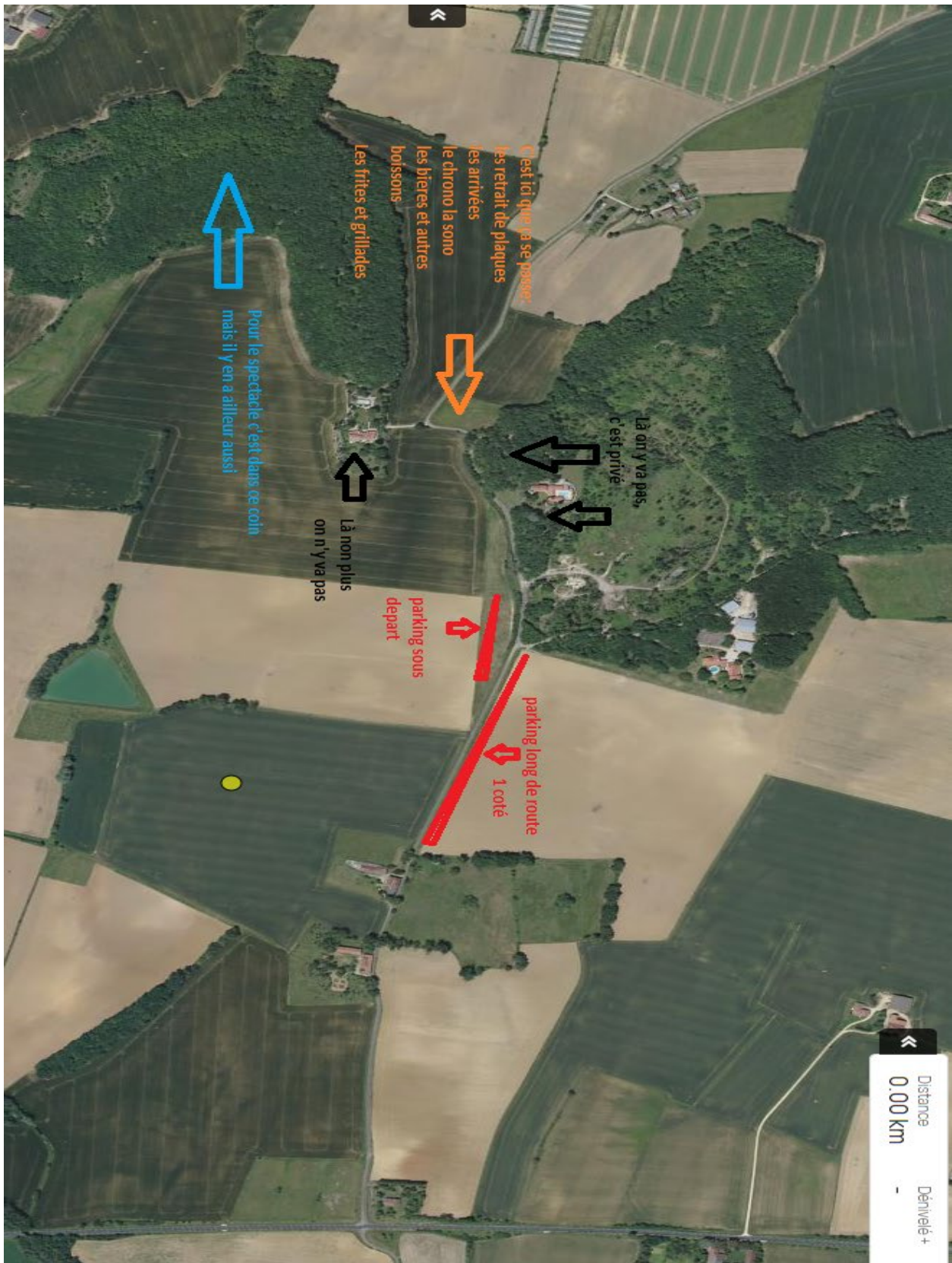


Fédération sportive de

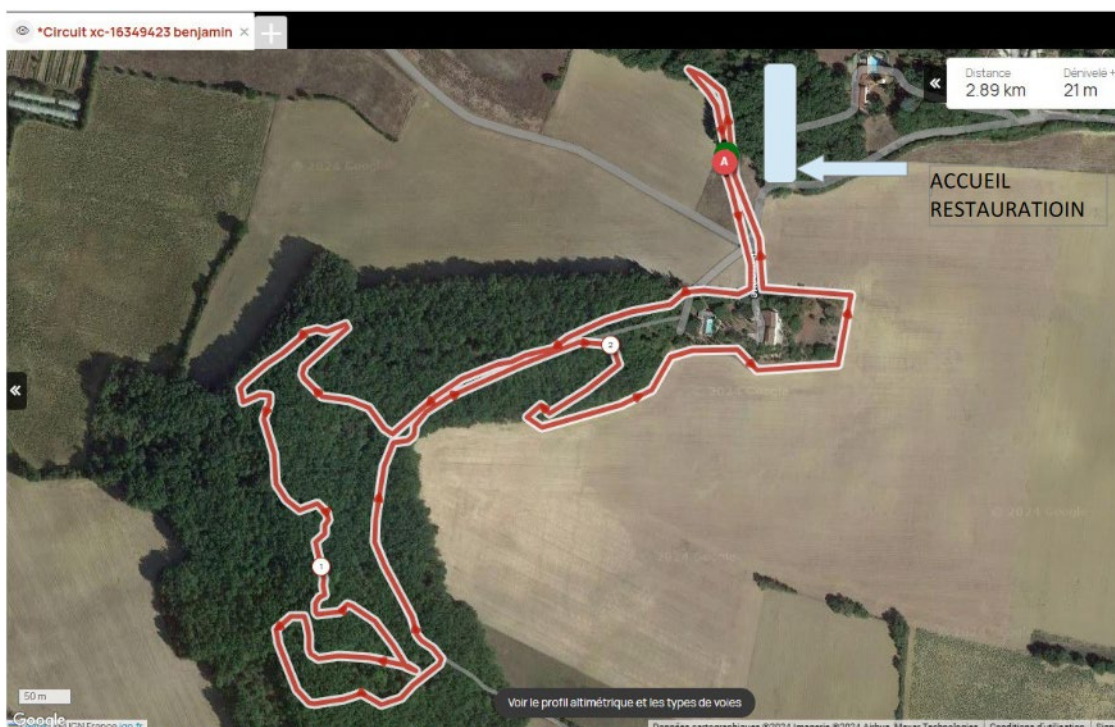
la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

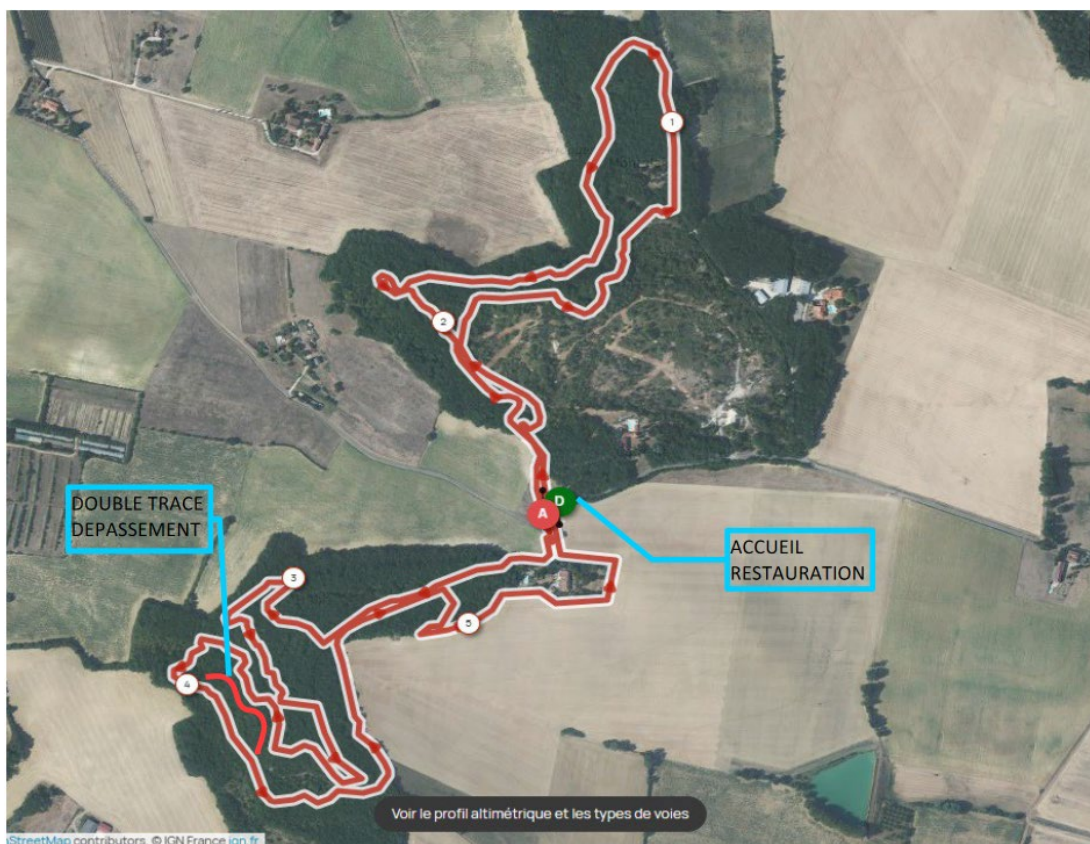
16 - Organisation du Site



17 - les Circuits



CIRCUIT CATEGORIE 11/12 ANS



CIRCUIT CATEGORIES 13/14 ET 15/16 ANS

sportive de

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



STARTLOOP ADULTES ,13/14 ET 15/16



CIRCUIT ADULTES

CONTACT ORGANISATEURS :

Numéro CLUB : laurent.kurowski@sfr.fr **06 03 73 27 13**

MAGASINS de CYCLES à proximité :

Culture Vélo Auch - La Boutique Du Cycle

Rue François Mauriac, 32000 Auch · ~21 km

05 62 61 86 52

www.giant-auch.fr

Giant Auch

[32 r 8 Mai, 32000 Auch](#) · ~21,9 km

05 42 54 65 30

www.decathlon.fr

Decathlon

[Zac De Clarac r 8 Mai, 32000 Auch](#) · ~21,9 km

05 62 60 25 90

HEBERGEMENT-RESTAURATION

Restauration le jour de la compétition :

nous proposons :

- . Boissons :
- . Grillades
- . frites

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Hébergements :

<p>http://www.camping-castera.com</p> <p>Camping La Plage de Verduzan r Lac, 32410 Castéra Verduzan · < 1 km 05 62 68 12 23</p>	<p>Gîte d'Etape et de Séjour L'Oustal - Hôtel 3 étoile(s) pl Mairie, 32310 Valence sur Baïse 05 62 28 97 66</p>
<p>https://latourdeperes.com/</p> <p>La Tour de Pères Ayguetinte, 32410 Castéra-Verduzan · ~1,1 km</p>	<p>MONTFERRET-BELLEVUE - GÎTE MONFERRET 32410 – Ayguetinte Tél : 0680871993 Mobile : 0638183390</p>

<p>Hôtel Restaurant Des Thermes hotel-des-thermes.fr</p> <p>64 Tripadvisor revues · Hôtel 3 étoile(s) av Thermes, 32410 Castéra Verduzan 05 62 68 13 07</p>	<p>Le Champ des Possibles Gîte Dans Le Gers Lasserre, 32190 Rozès, France 06 62 45 39 55</p>
<p>Le Florida Auberge Contemporaine</p> <p>2 Rue du Lac, 32410 Castéra-Verduzan 05 62 68 13 22</p>	<p>1 MOBILHOME 4 PLACES</p> <p>SABAZAN 32410 BEAUCAIRE 06 34 19 6986</p>

Engagements: sur le site "ufolep cyclisme .org"

MAIS

il est impératif d'envoyer une copie des inscrits à la CTR avant le 14 Avril 2024 (tableau ci-dessous ou équivalent excel)

sylvain tarroux: ctrvtt.opm@ufolep.org ou 06 72 81 58 11

CLUB _____

Département _____

Responsable :

N° Tél :

Adresse mail :

Nom	Prénom	N°licence	date naissance	catégorie	participation départemental? (Préciser où)